

GEORGES GOSNAT, ANCIEN MINISTRE, DÉPUTÉ

ÉLECTRICES ET ÉLECTEURS D'IVRY ET DE VITRY

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Dimanche dernier, la majorité des électrices et des électeurs a porté ses suffrages sur les candidats de gauche.

Dans notre circonscription, ceux-ci recueillent près de 72 % des suffrages et gagnent 4.438 voix par rapport à 1973.

Ces résultats expriment bien **votre espoir d'une politique nouvelle** qui en finisse avec la crise, les difficultés de vivre, les injustices et les abandons qui concrétisent la politique de la droite.

Dimanche prochain la victoire est d'autant plus possible qu'un bon accord national a été réalisé à gauche sur les mesures sociales nécessaires pour vous et votre famille, sur les moyens de les réaliser, sur le gouvernement qui les mettra en œuvre, ainsi que sur le désistement pour le candidat de gauche arrivé en tête dans chaque circonscription.

A Vitry et Ivry, le suffrage universel m'a largement placé en tête, c'est donc à moi que revient l'honneur de porter vos espoirs, au second tour en devenant **le candidat d'union de toute la gauche.**

Le 19 mars, en rassemblant massivement vos voix sur mon nom et celui de Sylviane AINARDI, vous contribuerez efficacement à **assurer la victoire de l'union de la gauche pour le changement.**

Georges GOSNAT

Aux 10.801 électeurs socialistes.

Avec l'accord national la victoire est possible. La gauche majoritaire dans le pays peut demain gouverner pour appliquer le programme commun.

Depuis longtemps le **Parti Socialiste** a pour sa part appelé ses électeurs à tout faire pour qu'au second tour, le candidat de gauche arrivé en tête au premier tour soit porteur des suffrages de tous ceux qui **espèrent le changement.**

Un gouvernement d'union pour appliquer le programme commun pourra demain s'attaquer au chômage, à l'inflation, à l'héritage de cette droite censurée par les électeurs. **Pour cela aucune voix ne doit manquer au deuxième tour à Georges GOSNAT pour assurer la victoire de la gauche.**

Le Parti Socialiste respecte ainsi le contrat passé avec ses électeurs. La volonté de changement affirmée dimanche dernier ne devra pas être déçue.

Jean-Claude PERROT - Anne LAMOTTE
PARTI SOCIALISTE.

Chers Amis,

Je vous remercie de la confiance que vous m'avez témoignée, je vous prierais, à l'occasion du 2ᵉ tour décisif de la reporter entièrement sur Georges GOSNAT, candidat unique de la gauche à qui ne doit manquer aucune voix radicale.

D'avance merci.

F. SAAL.

Le Front Autogestionnaire remercie les électeurs qui se sont prononcés sur ses candidats le 12 mars.

Le Front Autogestionnaire considère comme positif la signature au sommet de l'accord entre les formations signataires du programme commun. Néanmoins, nous pensons que l'espérance populaire dépasse largement le contenu d'un tel accord comme elle dépassait celui du programme commun en 1972.

En effet, c'est cette volonté populaire qui peut donner naissance à la dynamique unitaire capable de déboucher sur les transformations véritables de la société française.

Aujourd'hui, malgré les réserves que nous continuons d'émettre sur la politique du P.C. et du P.S., notamment en matière de défense et de type de développement, le Front Autogestionnaire appelle l'ensemble des électeurs ayant fait le choix de l'Autogestion Socialiste à reporter leurs voix au second tour sur le candidat d'UNION DE TOUTE LA GAUCHE, Georges GOSNAT, soutenu par le P.C., le P.S., les Radicaux de Gauche et le Front Autogestionnaire.

FRONT AUTOGESTIONNAIRE
soutenu par le P.S.U. et le M.A.N.

VOTEZ POUR

GEORGES GOSNAT

député sortant - ancien ministre

CANDIDAT DE L'UNION DE LA GAUCHE

présenté par

le PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS
le PARTI SOCIALISTE
le MOUVEMENT DES RADICAUX DE GAUCHE
le PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ

suppléante

SYLVIANE AINARDI

conseillère municipale d'Ivry

Vu : le candidat

ATTENTION ! Cette circulaire n'est pas un bulletin de vote. Pour voter, prenez un bulletin de vote qui porte les noms de Georges GOSNAT et de sa remplaçante éventuelle, Sylviane AINARDI.

N'inscrivez rien sur le bulletin.

Ne barrez aucun nom. Ne faites aucun signe. Autrement votre bulletin serait nul.

IMP. [illegible] VICHY